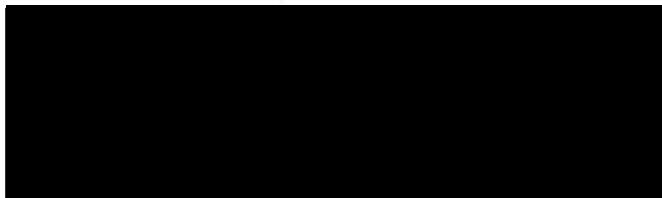




Québec, le 3 février 2015



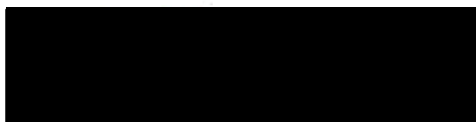
Monsieur,

La présente fait suite à une proposition de classement que vous avez adressée au Ministère relativement au moulin Gosselin, situé dans l'arrondissement des Chutes-de-la-Chaudière-Ouest, à Lévis. Nous avons complété l'analyse de votre proposition et nous avons le regret de vous annoncer qu'elle n'a pas été retenue.

Nous reconnaissons un intérêt historique au moulin Gosselin, mais celui-ci se situe à l'échelle de la localité plutôt qu'à l'échelle nationale. Sur le plan architectural, nous avons constaté que le moulin et les bâtiments qui y sont associés, tels que la grange, la forge et la maison, ont subi de nombreuses modifications au cours de leur histoire. De plus, l'absence d'entretien des bâtiments depuis plusieurs années a altéré de façon considérable leur intégrité, et en particulier le moulin, qui présente un état de détérioration avancée. Enfin, il existe des exemples de moulins à eau mieux préservés dans d'autres municipalités du Québec, dont plusieurs sont protégés en vertu de la Loi sur le patrimoine culturel.

Vous pouvez communiquer avec M^{me} Nicole Champagne, directrice de la Capitale-Nationale et de la Chaudière-Appalaches, pour de plus amples renseignements.

Je vous prie d'agréer, Monsieur, mes salutations distinguées.



Sylvie Barcelo, ASC

c. c. M^{me} Nicole Champagne, directrice de la Capitale-Nationale et de la Chaudière-Appalaches
M. Jean-Jacques Adjizian, directeur général du patrimoine par intérim

N/Réf. : 23794

Québec
Édifice Guy-Frégault
Bloc B, 1^{er} étage
225, Grande Allée Est
Québec (Québec) G1R 5G5
Téléphone : 418 380-2330
Télécopieur : 418 380-2391
www.mcc.gouv.qc.ca

Montréal
480, boul. Saint-Laurent, 7^e étage
Montréal (Québec) H2Y 3Y7
Téléphone : 514 873-3980
Télécopieur : 514 873-7729